

La vidéo comme moyen simple d'aide aux élèves dans leurs apprentissages

Activité support

Niveau de Classe

Acrosport

5^{ème}

Description de l'usage

- Une webcam pouvant être posée sur l'écran de l'ordinateur portable, sur le dossier d'une chaise ou tenue par un élève ;
- Un ordinateur portable disposant du logiciel multimédia gratuit VLC ;
- Un élève est chargé de manipuler le dispositif, en fonction des consignes données par le professeur ;
- Cette élève peut être un élève exempté d'activité ou un élève faisant partie du groupe.

Objectifs poursuivis par l'utilisation de ce dispositif

- Dans le cadre d'un cours d'acrosport, mais le dispositif peut s'appliquer à d'autres APSA, l'élève vérifie la correction de son travail soit pendant son exécution, soit juste après celle-ci.

Illustration du dispositif dans la séance

- Les élèves sont par groupe de quatre ;
- Un endroit dans la salle est réservé à l'atelier vidéo.



Dans ce premier cas de figure, les élèves voient en direct la pyramide qu'ils sont en train de réaliser. Cela leur permet de corriger dans l'instant leur prestation par rapport aux critères de réussite. Ceci leur permet de prendre conscience du décalage entre les informations visuelles et les sensations kinesthésiques.



Dans ce deuxième cas de figure, les élèves ont fait tout ou partie de leur chorégraphie et viennent ensuite la regarder pour en avoir un retour dès la fin de l'action. Ils pourront ainsi soit valider leur prestation, soit réaliser un nouvel essai. Pour cela, ils pourront bien entendu être guidés par un camarade, voire le professeur.



Une élève inapte tient la webcam sur le côté, ce qui permettra au deuxième porteur et au voltigeur de se voir sans avoir à tourner la tête, ce qui risque de déstabiliser la pyramide.

Documents décrivant le dispositif

Un ordinateur portable, une webcam et une chaise suffisent. Compte tenu du faible coût de la webcam, ne pas hésiter à en acquérir une en haute définition. La webcam intégrée à l'ordinateur s'avère d'un usage très limité, puisque, par définition, elle n'est pas dissociable de ce dernier.



Lien vers le didacticiel expliquant comment capturer un flux vidéo avec VLC et le regarder avec un différé paramétrable.

Compétences de l'élève sollicitées pour participer au dispositif

- Être capable de cadrer avec la webcam les élèves qui travaillent;
- Dans un deuxième temps, les élèves devront apprendre à installer eux-mêmes le matériel en suivant les consignes du professeur.

Avantages apportés par l'utilisation des TICE

Pour le professeur :

- Lui permet de faire correspondre ses remarques, ses consignes avec ce que les élèves réalisent réellement ;
- Permet d'objectiver les remarques.

Pour l'élève :

- Lui permet de visualiser ce qu'il réalise réellement et qui n'est pas forcément en accord avec son ressenti ;
- Permet d'objectiver les remarques du professeur ;
- Possibilité de revoir sa prestation grâce à **l'utilisation du différé avec VLC.**

Les Plus-values de l'usage

Pour l'élève

Acteur de son apprentissage	+++
Compréhension facilitée, Visualisation simplifiée des problèmes,	+++
Développement du regard critique	+++
Accroître la motivation	+++
Mettre en activité, valoriser	+++
Impulser l'autonomie	+++
Bénéficier d'un apprentissage individualisé	+++
S'auto-évaluer ou être évalué différemment	+++
Connaissance immédiate des résultats	+++

pour l'enseignant

L'apprentissage facilité	+++
Mutualiser les ressources	
Multiplier les ressources	
Réactivité pédagogique	+

pour l'élève et l'enseignant

Évaluer autrement ressources mutualisées	+++
Faciliter les échanges entre enseignants et élèves	+++
Favoriser la continuité pédagogique entre les séances	+

Compétences B2i développées

Les compétences suivantes du B2i peuvent être développées :

- Compétence 1 - S'appropriier un environnement informatique de travail :
1 - 2 Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail.
- Compétence 2 - Adopter une attitude responsable :
2 - 1 Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC et la procédure d'alerte de mon établissement.
2 - 7 Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective.

Les freins repérés:

- L'achat de l'ordinateur portable et de la webcam ;
- L'appropriation par les élèves de l'installation et de la manipulation du matériel ;
- L'utilisation si nécessaire du matériel en extérieur pour une utilisation similaire, mais dans le cadre d'une autre activité (soleil...).

Les solutions envisagées pour lever les freins :

- Un simple dossier, bien argumenté, faisant référence à des textes officiels et mettant en évidence les avantages pédagogique d'un tel descriptif doit permettre d'obtenir sans aucune difficulté le financement pour l'achat du matériel.
- Des consignes simples et précises données par le professeur permettent à n'importe quel élève de manier le matériel, simple à installer et à utiliser ;
- Mettre l'ordinateur au fond d'un carton couché me paraît une solution simple mais efficace pour régler le problème lié à l'utilisation du matériel en extérieur en cas de fort ensoleillement.



En ce qui concerne l'utilisation dans l'action, avec ou sans différé, aucun enregistrement n'étant effectué, aucune autorisation n'est nécessaire pour l'utilisation du droit à l'image dans le cadre de l'utilisation de la vidéo.

Évolutions possible du dispositif

- Utilisation de logiciels plus performants que VLC, tels que le logiciel gratuit **Kinovea** ou le logiciel payant **Dartfish** ;
- Utilisation d'un caméscope qui offrira dans la plupart des cas un temps de différé possible plus important qu'avec la webcam intégrée à l'ordinateur ou avec une webcam externe.

Coordonnées de l'auteur :

Jean-Philippe Léon
Collège Le Nain 02000 Laon
Académie d'Amiens

mail : j.philippe.leon@ac-amiens.fr